

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 3^e N° 13.

SIGNALEMENT.

Le Sr Sabres, Jeanp

natif de Glénat

demeurant à ip

allant à Madrid.

âgé de 24 ans, taille d'un mètre
63 centimètres

cheveux châtain front ondulé

sourcils ip yeux gris

nez long bouche grande

barbe naissante menton fourchu

visage ovale teint ondulé

SIGNES PARTICULIERS :

Watches de rouage sur visage

PIÈCES DÉPOSÉES.

None 2^e,

FAIT à Chantelle, le 27 février 1852.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :



Je soussigné, Maire de la Commune
de Glénat, Canton de Laquebrou (Cantal)
certifie qu'il peut être délivré un passe-port
pour l'étranger au Sieur Fabes Jean,
natif du Village du Combes Basses, Commune
et Canton de Saint Mamet-la-Salvetat
Département du Cantal et résidant en cette
présente Commune qui desire se rendre
à Madrid, Royaume d'Espagne pour y
exercer la profession de Boulanger
ce qu'il a satisfait en cette Commune
à la loi du recrutement.

Sigalement
âgé de 24 ans
Taille 1 Mètre 63
Cheveux châtains
Yeux gris
Nose bonne
Bouche grande
Menton fourchu
Visage ovale
Teint ordinaire
Barbe naissante
Taches de rousseur
au visage
M. Fabes Jean

Mairie de Glénat le vingt quatre
février Mil huit cent soixante deux
Le Maire



J. Ferrès

